

Consultation publique

RIO

Prise de position de POST Technologies par rapport aux commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique de l'offre de référence "RIO – Reference Interconnect Offer " du 21 février au 21 mars 2017



1. Introduction

A titre préliminaire, POST Technologies constate qu'un seul opérateur, à savoir Cegecom, a pris position dans le cadre de cette consultation publique portant sur l'application d'une nouvelle offre de référence pour l'interconnexion à son réseau téléphonique public (RIO – Reference Interconnect Offer).

2. Prise de position de POST Technologies

Dans le cadre de sa contribution à la consultation publique de la RIO, Cegecom demande qu'une modification des tarifs non régulés pour la terminaison d'appels en provenance des pays ne faisant pas partie de l'espace économique européen («EEE») soit annoncée avec un préavis de 3 mois moyennant une «Newsletter» envoyée aux opérateurs ayant souscrit à ce service.

POST Technologies reconnaît que l'adaptation de nouveaux tarifs peut engendrer des modifications d'une certaine envergure dans les systèmes de facturation d'un opérateur et respectera un préavis adéquat lors de l'annonce de nouveaux tarifs, tout en supposant que Cegecom agisse de la même façon lors de la publication de ses propres changements tarifaires.

En outre, Cegecom demande de mentionner dans l'offre de référence que, tant qu'une telle modification n'a pas été annoncée, les tarifs de l'offre de référence soient également applicables aux appels en provenance des pays ne faisant pas partie de l'EEE.

POST Technologies ne prévoit pas de rajouter une telle mention dans son offre de référence, tout comme Cegecom n'a pas procédé à l'inclusion d'une telle remarque au sein de son propre projet d'offre de référence. Cependant, POST Technologies confirme que jusqu'à la publication de nouveaux tarifs «non-EEE», la terminaison d'appels en provenance des pays ne faisant pas partie de l'espace économique européen continuera à être facturée au tarif de l'offre de référence.

Ainsi, la nouvelle offre de référence RIO entrera en vigueur à partir du 1^{er} mai 2017.